

D'autre part, ce que M. Pomel nomme *C. punicum* me semble offrir quelque analogie avec ce que j'ai décrit sous le nom de *C. tunetanum* Gdgr *Fl. Eur.*, XV, p. 248. Dans ce dernier, les feuilles sont, effectivement, anguleuses ou lobées, les divisions de la corolle larges de 6-7 millimètres. Il habite Aïn-Draham en Tunisie. Mais la floraison ayant lieu pendant l'hiver, il y aurait témérité à vouloir identifier ces deux espèces. Pour se prononcer sûrement, des échantillons du *C. punicum* seraient nécessaires.

Agréez, etc.

M. Malinvaud rappelle, à propos du *Cyclamen persicum*, que cette espèce n'existant pas en Perse, on a pensé que son nom primitif était peut-être *C. punicum* altéré plus tard en *persicum*. Or il résulte d'un renseignement communiqué récemment par M. Doumet-Adanson à M. Malinvaud que cette rectification n'aurait pas été proposée par M. Cosson auquel l'attribuait M. Pomel (1) et qui ne s'en reconnaît pas l'auteur, mais par M. Doumet-Adanson lui-même.

M. Prillieux fait à la Société la communication suivante :

LE PACHYMA COCOS EN FRANCE, par M. Éd. PRILLIEUX.

M. d'Arbois de Jubainville a donné à l'Institut agronomique une partie de la belle collection de Champignons parasites des arbres forestiers qu'il avait exposée dans le pavillon des Forêts, à l'Exposition universelle de 1889.

Parmi les échantillons que j'ai reçus de lui pour l'Institut agronomique sont des corps fort singuliers qu'il a récoltés l'an dernier à Saint-Palais-sur-Mer, dans la Charente-Inférieure. Ce sont de grosses masses ovoïdes, à peu près de la taille de la tête d'un homme, que recouvre une écorce brune à surface un peu inégale et rugueuse. M. d'Arbois de Jubainville a bien voulu me donner, pour les étudier, les deux échantillons qu'il avait exposés.

L'un n'est pas tout à fait aussi volumineux que l'autre ; le plus gros des deux atteint 27 centimètres dans le plus grand sens et 20 centimètres dans l'autre ; le plus petit a seulement 23 centimètres sur 19.

A travers l'écorce crevassée et détachée sur quelques points sur le petit tubercule, on pouvait voir une masse blanche compacte et dure ; en le sciant par la moitié, je pus m'assurer que la substance blanche, qui est très résistante et difficile à couper, occupe tout l'intérieur du tubercule. Elle paraît homogène dans toute sa profondeur, mais est divisée

(1) Voyez plus haut, page 355.



par de profondes crevasses en portions anguleuses. Ces fentes sont dues sans doute à la dessiccation de la masse qui était plus volumineuse à l'état frais et s'est réduite en séchant. Cette supposition est tout à fait confirmée par ce que m'écrit à ce sujet M. d'Arbois de Jubainville. Quand ces corps ont été trouvés sur des racines de Pin dans le sable des dunes en plaçant les traverses du tramway forestier de la Coubre à Saint-Palais, leur chair, me dit-il, était caséeuse et très aqueuse ; pour les sécher, on a dû les garder au moins quinze jours sur un poêle allumé. En séchant, leurs dimensions ont diminué de moitié.

L'écorce brune, qui se détache assez aisément de la substance blanche et compacte qu'elle recouvre, est assez mince ; elle n'a guère ordinairement qu'un demi-millimètre, en certains points cependant elle présente une épaisseur un peu plus grande ; elle est souple et a la consistance d'une peau. Elle est formée d'un feutrage d'hyphes brunes entrelacées ; entre elles on voit de petites masses brunes altérées et sans forme déterminée.

Au-dessous de la couche brune est une lame plus pâle, grisâtre, qui est formée d'hyphes, non plus brunes, mais incolores, enlacées de même et dirigées parallèlement à la surface du tubercule. Des ramifications ou des prolongements de ces hyphes pénètrent dans l'intérieur de la masse blanche qui occupe tout l'intérieur du tubercule.

Cette substance blanche, compacte et présentant à l'état sec une consistance dure et cependant un peu élastique qui la rend assez difficile à couper, est formée de corps ramifiés à ramifications courtes et épaisses qui ressemblent à des branches de corail microscopiques. On n'y distingue pas de cavités ; ce sont de petits rameaux massifs trapus, ramassés, d'une matière qui paraît homogène ; ils se sont entremêlés et serrés en pénétrant les uns entre les autres au point de ne laisser entre eux aucun vide. La masse compacte ainsi constituée a, sur les échantillons secs, une consistance qui rappelle celle de la corne ou de l'ivoire ; mise dans l'eau chaude, elle se renfle, s'amollit et devient charnue, un peu à la façon d'un liège très mou.

La masse des rameaux coralloïdes est traversée par des hyphes filiformes et fines sans cloison, mais assez souvent ramifiées, qui pénètrent de la face interne de l'écorce et se dirigent vers son centre, en glissant à la surface des courtes branches des corps coralloïdes sur lesquels ils laissent souvent une empreinte visible. Ces filaments déliés ont des parois épaisses et on y distingue difficilement une cavité, si ce n'est sur les points où ils ont un diamètre un peu plus grand, là où ils donnent naissance à une ramification. Dans les grandes crevasses qui se sont ouvertes dans l'intérieur de la tubérosité, ces filaments s'allongent au delà de la masse à structure coralloïde qui s'est beaucoup plus contractée en se



desséchant et forment des houppes soyeuses qui revêtent la surface des fentes.

On trouve le long des hyphes de nombreux cristaux d'oxalate de chaux.

Ni les hyphes, ni les corps coralloïdes ne présentent les réactions de la cellulose : l'acide sulfurique les attaque et les dissout sans que l'iode ajouté donne de coloration bleue ; les divers réactifs iodés ne les colorent pas ou les colorent en jaune. La potasse dissout immédiatement les corps coralloïdes ; les hyphes filiformes résistent plus longtemps à son action.

Quand on fait bouillir pendant quelque temps une coupe comprenant l'écorce et une petite portion de la masse pour l'amollir et en rendre la désagrégation plus facile, on peut observer les passages des hyphes filiformes aux corps coralloïdes. On voit des tubes minces et déliés se gonfler par leur extrémité d'une façon assez inégale, présenter des saillies courtes et des branches trapues plus ou moins ramifiées. La transition de l'un des éléments constitutifs du tubercule à l'autre est incontestable.

La nature de ces gros corps tubéreux n'est guère douteuse, bien qu'ils ne présentent pas de fructifications. Ce doit être l'état stérile d'un Champignon analogue à un sclérote, bien qu'ils n'aient ni la taille, ni la structure ordinaire des sclérotés.

Parmi les Champignons très incomplètement connus et qui ont été observés seulement à l'état imparfait se trouve une production que je crois identique à celle que je viens d'étudier ; c'est ce que Fries a décrit sous le nom de *Pachyma Cocos*.

Voici les caractères du genre *Pachyma* (Tulasne, *Fungi hypogæi*, p. 197) :

PACHYMA Fries, « inter genera prorsus dubia, scilicet Fungi hypogæi, maximi, globosi, arrhizi, corticali, cortice crasso squamoso seu tuberculato, intus carnosio-suberosi similes seminibusque destituti. Utrum in Fungos perfectiores abeant inquirendum ».

La description du *Pachyma Cocos* donnée par Fries est la suivante :

PACHYMA COCOS (*Sclerotium Cocos* Schweinitz) « oblongum cortice duro fibroso squamoso-bruneo. Ellipticum aut subreniforme magnitudine capitis humani, nucem Cocos exacte refert. Cortex unciam crassus fibroso squamosus durus colore radicum Pinorum. Intus uniforme læve materia carnosio-suberosa repletus odore fungoso farinaceo ; color in adultis sub carneus. — In terra Carolinæ præsertim in pinetis sabulosis rarius ».

J'ai tout d'abord hésité à rapporter à ce *Pachyma* exotique celui que M. d'Arbois de Jubainville a trouvé dans la Charente-Inférieure, surtout à cause de la consistance dure et compacte de ce corps qui ne rappelle



en rien la matière charnue subéreuse décrite par Fries; mais je reconnus bientôt que dans l'eau chaude cette substance blanche si dure s'amollit et répond alors très bien à la description de la chair du *Pachyma Cocos*.

Le Muséum possède des échantillons de *Pachyma Cocos* de diverses provenances. Il m'a été permis d'étudier la structure d'un spécimen rapporté du Japon; je l'ai trouvé identique à celle du *Pachyma* de la Charente-Inférieure.

Le *Pachyma Cocos* se trouve à Saint-Palais dans le sable des dunes sur les racines des Pins, comme l'indique Fries pour la Caroline « in pinetis sabulosis ». L'un des échantillons que m'a donnés M. d'Arbois de Jubainville montre des restes de racines de Pin engagées dans l'écorce du *Pachyma*. En outre, M. d'Arbois de Jubainville a récolté, auprès des tubercules, des racines de Pin recouvertes par place d'une sorte de croûte épaisse dans laquelle j'ai reconnu les mêmes éléments, hyphes et corps coralloïdes, que dans le *Pachyma*.

Ce tissu du *Pachyma* pénètre l'écorce et englobe des lames détachées du périderme, mais je n'ai pas vu ses hyphes pénétrer dans le corps même de la racine. La masse fongueuse entremêlée de lames de périderme et recouverte de grains de sable agglutinés par de la résine forme un étui au-dessous duquel les couches inférieures de l'écorce et tout le bois paraissent restés sains, du moins sur les échantillons que j'ai examinés.

Les tubercules désignés sous le nom de *Pachyma* peuvent-ils produire, comme les sclérotés, des formes parfaites de Champignons; cela paraît probable. Une figure de Rumphius montre un semblable tubercule, qui a été désigné sous le nom de *Pachyma Tuber-regium*, donnant naissance à une touffe d'Agarics. Il serait bien intéressant de suivre de près, à Saint-Palais-sur-Mer, le mode de vie et surtout le développement du *Pachyma Cocos*, si on peut le retrouver dans la localité indiquée par M. d'Arbois de Jubainville, sur le bord du tramway forestier de la Coubre dans le sable des dunes.

Ce sont des recherches que nous signalons tout particulièrement à nos zélés confrères de la Charente-Inférieure. C'est à eux à résoudre aujourd'hui le problème de la véritable nature du *Pachyma Cocos* en découvrant la forme parfaite de Champignon que doivent produire, si nos suppositions sont exactes, ces singuliers tubercules.

M. Maury, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :